

MAIRIE DE SACHÉ
37190

Tél. 02.47.26.86.65

Fax 02.47.65.76.83

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Olivier BOUISSOU, Maire, a

- Fait le choix des entreprises pour la réhabilitation du Gîte d'Etape,
 - lot maçonnerie : SARL MESTIVIER pour 85 000 € HT,
 - lot charpente couverture : SARL ROCHER pour 62 272.09 € HT,
 - lot menuiserie bois : SARL LESPAGNOL pour 47 098.23 € HT,
 - lot plâtrerie : SARL MOIRIN pour 40 244.40 € HT,
 - lot électricité : Sté E.C.S. pour 19 105.82 € HT,
 - lot plomberie sanitaires : infructueux
 - lot chauffage gaz : infructueux
 - lot carrelage : SARL PITONI pour 16 299.78 € HT,
 - lot peinture papier peints : ETS LAMBERT pour 20 755.99 € HT;
- Décidé l'édition de 50 exemplaires du livret de Monsieur ARRAULT « Le Vignoble Arrault » et fixé le prix de vente à 5 €,
- Donné son accord pour l'adhésion de 3 nouvelles communes : LA CELLE GUENARD, LIGNIERES DE TOURAINE et MEMBROLLE SUR CHOISILLE au Syndicat Intercommunal Cavités 37,
- Décidé d'acquérir pour 2013 : 5.5 tonnes d'émulsion de PATA destinée à l'entretien de la voirie communale,
- De laisser la Rue des Barres dans le même sens de circulation,
- Accepté le versement de la redevance d'occupation du domaine public par ERDF Touraine, pour les canalisations de gaz sous le domaine public année 2013,
- Accepté le versement de la redevance d'occupation du domaine public par le SIEL, pour les ouvrages de transport et de distribution d'électricité année 2013,
- Décidé de transmettre la demande de contribution 2013 au Fonds de Solidarité Logement du Conseil Général au SIVOM, au titre du fournisseur des services publics d'eau et assainissement,
- Retenu le devis de l'entreprise ERP d'un montant de 4 799.52 € TTC correspondant à la création d'un réseau pluvial,
- Retenu le devis de la Société S.E.S. d'un montant de 556.97 € TTC correspondant à l'achat de panneaux directionnels.
- Accepté d'acquérir des jeux pour la cour de récréation de l'école,
- Décidé, sur la proposition de Monsieur le Maire, de ne pas modifier le tarif de locations des salles pour les habitants de SACHÉ et d'augmenter de 10 € le tarif de la location pour les habitants des autres communes :

Salle H. de	Habitants de Saché	Hors commune
Balzac		
½ journée	160,00 €	240,00 €
La journée	260,00 €	410,00 €
Week-end	350,00 €	540,00 €

- Décidé de maintenir les tarifs 2012 pour l'année 2013 :
 - des concessions funéraires,
 - de la garderie périscolaire,
 - de la délivrance de photocopies et de l'envoi de fax,
 - du droit d'occupation du domaine public communal,
 - de la location de la sonorisation de la salle H. de Balzac, ainsi que la caution,
 - du prix du stère de bois coupé en 1 mètre,
 - du dépôt de grumes sur le domaine communal,
 - le tarif du stère de bois debout.
- Accepté l'annulation d'une dette, suite à une décision du Tribunal de Grande Instance de TOURS

Le Maire,
Olivier BOUISSOU